

Document d'information clé - CFD sur matières premières

Il s'agit d'un document d'informations clés (DIC) illustratif qui a pour but de décrire un exemple de ce produit, ses performances, ses risques et les coûts qu'il implique. Les coûts et les performances de votre transaction réelle peuvent différer de cet exemple, en fonction des détails de votre transaction.

OBJECTIF

Ce document vous fournit des informations clés sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document commercial. Ces informations sont requises par la loi pour vous aider à comprendre la nature, les risques, les coûts, les gains et les pertes potentiels de ce produit et pour vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Nom du produit : **Commodity Contract for Difference (CFD sur matières premières)**

Fabricant du produit (la société) : ISEC Wealth Management Ltd. 254 Arch. Leontiou A, Maximos Court, Block B, 6-th floor, 3020-Limassol, Cyprus ; téléphone +357 25 262 132 ; numéro de licence 356/18.

Autorité compétente : Commission chypriote des valeurs mobilières et

des changes. Date de production du KID/de la dernière révision :

23/08/2024



Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à

comprendre. QU'EST-CE QUE CE PRODUIT ?

Type :

Un contrat de différence sur matières premières (Commodity CFD) est un instrument financier à effet de levier négocié de gré à gré (OTC) et non sur un marché réglementé. Sa valeur est déterminée en fonction de la valeur d'un actif sous-jacent (énergie, métaux, agriculture, etc.).

Objectifs :

L'objectif du CFD est de permettre à un investisseur de s'exposer avec un effet de levier à l'évolution du prix de la matière première sous-jacente (que ce soit à la hausse ou à la baisse), sans posséder la matière première sous-jacente. L'exposition est démultipliée car le CFD ne nécessite qu'une petite proportion de la valeur notionnelle du contrat comme marge initiale.

Par exemple, si un investisseur achète 1 lot de CFD (1 lot équivaut à 1000 barils) sur le pétrole WTI avec une marge initiale de 10 % et un prix sous-jacent de 70,00 USD par baril, l'investissement initial sera de 7000 USD ou l'équivalent dans la devise de votre compte. L'effet de levier, dans ce cas 10:1 (1 / 0,1). Pour chaque variation d'un point du prix de la matière première sous-jacente, la valeur du CFD varie de 10 dollars. Par exemple, si l'investisseur est vendeur et que la valeur du marché diminue, il réalisera un profit de 10 dollars pour chaque baisse d'un point du marché. En revanche, si la valeur du marché augmente, il subira une perte de 10 dollars pour chaque point d'augmentation de la valeur du marché. À l'inverse, si un investisseur détient une position longue (achat), il réalise un bénéfice en fonction de la hausse du marché et subit une perte en cas de baisse du marché.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer mon argent plus tôt ?

En général, les CFD n'ont pas de période de détention recommandée et il appartient à chaque investisseur de déterminer la période de détention la plus appropriée en fonction de sa stratégie et de ses objectifs de trading. Il n'existe aucune restriction spécifique à un produit concernant les retraits anticipés d'argent.

Investisseur de détail visé :

La négociation de ce produit ne convient pas à tout le monde. Ce produit est généralement utilisé par les investisseurs qui 1) souhaitent obtenir une exposition à court terme aux instruments financiers ; 2) négocient avec de l'argent qu'ils peuvent se permettre de perdre ; 3) ont un portefeuille d'investissement et d'épargne diversifié ; 4) ont une tolérance élevée au risque ; et 5) comprennent l'impact et les risques associés au trading à effet de levier.

ISEC Wealth Management Ltd.

supervisé et réglementé par la Cyprus Securities and Exchange Commission (CySEC) Numéro de licence : 356/18. Numéro d'enregistrement de la société : HE 360500 254 Arch. Leontiou A, Maximos Court, Block B, 6ème étage, 3020-Limassol, Chypre

Tel : +357 25 262 132 ; Fax : +357 25 005 324

Web : www.is-wm.com E-mail : office@is-wm.com

Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (facteurs durables ESG) / Durabilité :

Les produits CFD sont des instruments non durables/ESG. En acceptant les conditions générales et toute la documentation juridique de la demande d'ouverture de compte, le client comprend et accepte d'investir dans des instruments non durables/ESG.

QUELS SONT LES RISQUES ET QUE POURRAIS-JE OBTENIR EN RETOUR ?

Risk Indicator:



L'indicateur synthétique de risque est une indication du niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit perde de l'argent en raison des mouvements de prix sur le marché ou du risque de contrepartie. Ce produit a été classé 7 sur 7, ce qui correspond à la classe de risque la plus élevée. Cette note reflète une forte probabilité de pertes potentielles. Les risques de trading sont amplifiés par l'effet de levier (multiplicateur de risque) - la perte totale que vous pouvez encourir peut dépasser de manière significative le montant investi ou déposé. Les profits ou les pertes peuvent varier de manière significative en période de forte volatilité ou d'incertitude du marché ou de l'économie. Ces fluctuations sont encore plus importantes en cas d'effet de levier et peuvent également avoir un impact négatif sur votre position. Par conséquent, des appels de marge peuvent être effectués rapidement ou fréquemment. En cas de défaillance, vos positions peuvent être obligatoirement résiliées et vous subirez des pertes. Ne négociez qu'après avoir pris connaissance des risques et les avoir acceptés. Vous devez examiner attentivement si la négociation de produits à effet de levier vous convient.

Scénarios de performance :

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future des marchés est incertaine et ne peut être prédite avec précision. En vous engageant à effectuer une transaction sur le marché à l'avenir, lorsque le CFD sera clôturé, vous devrez évaluer à l'avance le montant des fonds dont vous aurez besoin. Cela peut s'avérer difficile et vous exposer au risque de devoir effectuer une transaction dont vous n'avez pas besoin ou de devoir effectuer une autre transaction sur le marché libre si vous avez besoin d'acheter plus ou de vendre des devises.

Les scénarios présentés sont des illustrations basées sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de stress montre ce que vous pourriez récupérer dans des circonstances de marché extrêmes.

CFD sur matières premières	PÉTROLE WTI
Prix d'ouverture (P)	70.00
Taille du lot (LS)	1
Taille de l'opération (TS)	1000
Marge% (M)	10%
Exigence de marge (MR=P*TS*LS*M) en USD	7000
Montant notionnel de la transaction (N = P*LS*TS) en USD	70000

Long (BUY)	Changement de prix	Prix de clôture	Bénéfice/perte
Favorable	3%	72.10	2100
Modéré	0.50%	70.35	350
défavorable	-3%	67.90	-2100
Le stress	-6%	65.80	-4200
Court (SELL)	Changement de prix	Prix de clôture	Bénéfice/perte

ISEC Wealth Management Ltd.

supervisé et réglementé par la Cyprus Securities and Exchange Commission (CySEC) Numéro de licence : 356/18. Numéro d'enregistrement de la société : HE 360500 254 Arch. Leontiou A, Maximos Court, Block B, 6ème étage, 3020-Limassol, Chypre

Tel : +357 25 262 132 ; Fax : +357 25 005 324

Web : www.is-wm.com E-mail : office@is-wm.com

Favorable	-3%	67.90	2100
Modéré	-0.50%	19402.50	-350
défavorable	3%	72.10	- 2100
Le stress	6%	20670.00	- 4200

ISEC Wealth Management Ltd.

supervisé et réglementé par la Cyprus Securities and Exchange Commission (CySEC) Numéro de licence : 356/18. Numéro d'enregistrement de la société : HE 360500 254 Arch. Leontiou A, Maximos Court, Block B, 6ème étage, 3020-Limassol, Chypre

Tel : +357 25 262 132 ; Fax : +357 25 005 324

Web : www.is-wm.com E-mail : office@is-wm.com

Quelle que soit la perte du marché dans le scénario de stress, il n'est pas possible de perdre plus que ce qui a été déposé en raison de la politique de protection du solde négatif en place.

COÛTS :

Avant de commencer à négocier un CFD sur matières premières, vous devez vous familiariser avec tous les coûts ponctuels, permanents et accessoires que vous aurez à supporter. Ces coûts réduiront votre bénéfice net ou augmenteront vos pertes.

Coûts ponctuels : spread (différence entre le prix de vente et le prix d'achat). Le spread dépend de nombreux facteurs différents, y compris, mais sans s'y limiter, la volatilité et la liquidité du sous-jacent, la taille de la transaction notionnelle et le moment de la journée), commission, spread de conversion de devises (les frais facturés pour la conversion des profits/pertes réalisés de la devise de l'instrument vers la devise du compte). L'exemple ci-dessus entraînera un coût monétaire de 24 USD avec un pourcentage de 0,03428 %.

Coûts permanents : coûts de transaction du portefeuille (l'impact des coûts d'achat et de vente des investissements sous-jacents pour le produit), autres coûts permanents (l'impact des coûts que nous prenons chaque année pour gérer vos investissements), coûts de financement ou de swaps (encourus lorsqu'une transaction est conservée pendant la nuit, pour refléter le coût de financement de votre transaction). Dans l'exemple ci-dessus, le coût monétaire quotidien d'une position courte (SELL) avec un pourcentage de 0,064 % est de 44,80 USD et le coût monétaire quotidien d'une position longue (BUY) avec un pourcentage de 0,0257 % est de 18,02 USD dans les conditions actuelles du marché.

Les coûts quotidiens agrégés seront de 68,80 USD pour la position longue (0,09828%) et de 5,98 USD

(0,00858%). Frais accessoires : commissions de performance (prélevées sur votre investissement si le produit

surpasse son indice de référence). **Que se passe-t-il si nous ne pouvons pas payer ?**

La société est membre du Fonds d'indemnisation des investisseurs (le "Fonds") pour les clients des entreprises d'investissement chypriotes (EIC) et d'autres entreprises d'investissement (EI) qui ne sont pas des établissements de crédit. L'objet du Fonds est de garantir les créances des clients couverts contre les membres du Fonds (c'est-à-dire la Société) par le paiement d'une indemnisation pour leurs créances découlant des services couverts fournis par ses membres, tant que le manquement de la Société à ses obligations a été établi. Si la société ne peut pas remplir ses obligations concernant les fonds des clients, votre investissement est couvert par le Fonds d'indemnisation des investisseurs qui couvre les investissements éligibles jusqu'à 20 000 euros par personne.

Comment puis-je déposer une plainte ?

1. En envoyant par la poste ou en remettant en main propre le formulaire de plainte mentionné sur la page web de la procédure de plainte à l'adresse suivante : 254 Arch.Leontiou A, Maximos Court, Block B, 6th floor, 3020 Limassol, Chypre, à l'attention du service de gestion des plaintes.

2. En soumettant le formulaire de plainte par voie électronique à l'adresse électronique suivante : **compliance@is-wm.com**

Si vous estimez que votre plainte n'a pas été résolue de manière satisfaisante, vous pouvez la soumettre au médiateur financier de la République de Chypre. Voir www.financialombudsman.gov.cy pour plus d'informations.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les informations contenues dans ce document d'information clé ne constituent pas une recommandation d'achat ou de vente du produit et ne remplacent pas une consultation individuelle avec un conseiller financier. Pour connaître toutes les conditions relatives à ce produit qui ne sont pas contenues dans le KID, veuillez vous référer aux conditions contractuelles qui vous sont fournies sur le [site web de l'entreprise](#).